



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SOCIÉTÉS LOCALES D'ÉPARGNE DE LA CEAPC SE TIENDRONT À HUIS CLOS

Depuis le début de la crise sanitaire dans notre pays, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'est fortement engagée pour accompagner ses clients-sociétaires et déployer les mesures gouvernementales de soutien à l'économie. Dans ce cadre, la CEAPC a déjà accordé 3 000 Prêts Garantis par l'Etat pour un montant global de 300 Millions d'euros.

Présente et aussi très active dans la solidarité collective qui se manifeste sur tous ses territoires, la CEAPC, via son Fonds de Dotation, s'est mobilisée pour répondre à l'urgence sociale en soutenant 30 associations de son territoire à hauteur de 100 000 euros. Un engagement au cœur de ses missions et des valeurs qu'elle partage avec ses clients-sociétaires.

Le choc économique lié à cette crise a conduit les autorités monétaires et financières françaises et européennes à demander aux banques de surseoir au paiement des intérêts aux parts sociales jusqu'à fin septembre. Ainsi, par une recommandation en date du 27 mars 2020, la Banque Centrale Européenne a demandé à tous les établissements de crédit de reporter le paiement des intérêts aux parts sociales et les engagements irrévocables de verser ces intérêts.

Il sera donc proposé, lors des assemblées générales des sociétés locales d'épargne de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, que l'intérêt sur les parts sociales soit versé le 30 septembre, sauf interdiction de paiement décidée d'ici là par les autorités bancaires françaises ou européennes.

Face aux aléas qui pèsent sur les modalités de sortie du confinement, les Caisses d'Épargne ont également pris la décision de renoncer à tout rassemblement collectif jusqu'à la fin de l'été. En conséquence, les assemblées générales des sociétés locales d'épargne se tiendront cette année à huis clos, c'est-à-dire sans la présence physique des sociétaires.

Devant la nécessité de ces mesures, la CEAPC met tout en œuvre pour que ses clients-sociétaires disposent dans les délais et selon les modalités habituels, des informations relatives à leurs parts sociales et à la tenue de leur assemblée générale sur le site sociétaires www.societaires.caisse-epargne.fr ou sur www.club-des-societaires.fr

À propos de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes



La CEAPC est une banque régionale coopérative qui appartient à ses 323 000 clients sociétaires avec qui elle partage ses valeurs de solidarité, de responsabilité et de proximité. Couvrant les 9 départements des territoires Aquitaine et Poitou-Charentes, la CEAPC bénéficie d'un maillage territorial optimal avec : 3 sites administratifs, 11 centres d'affaires, 366 agences commerciales et 3 espaces Banque Privée. Ses 2 500 collaborateurs sont au service de 1,4 million de clients, particuliers, professionnels, entreprises et marchés des décideurs en région. Banque engagée, la CEAPC développe une démarche RSE ambitieuse basée sur des convictions fortes et des actions pertinentes autour de différentes thématiques : relations clients, RH, environnement, gouvernance, vie économique et sociale régionale.

Plus d'informations sur www.caisse-epargne-APC.fr